

# Guide de démarrage rapide pour l'élaboration d'un plan d'action national pour réduire l'utilisation du mercure dans l'extraction artisanale et a petit échelle de l'or

pour remplir les obligations au titre de l'article 7  
de la Convention de Minamata sur le mercure

decembre 2017

**ONU**   
**environnement**

Programme des Nations Unies  
pour l'environnement



Artisanal and  
Small Scale  
Gold Mining

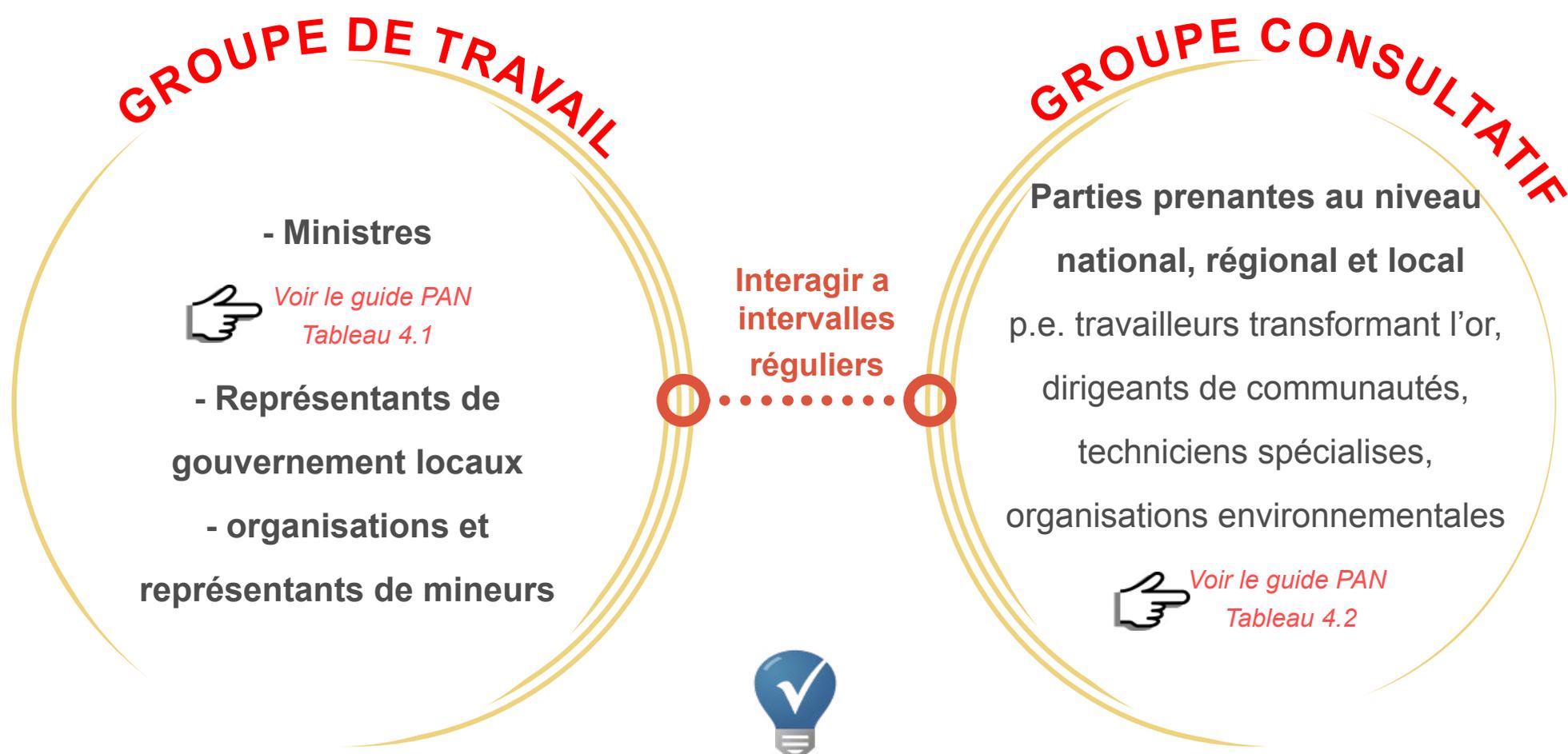
**NAP**

National  
Action  
Plan

# ETAPE 1



## Mettre en place un mécanisme de coordination pour guider le processus d'élaboration de plan d'action



**Conseils: (1) définir les rôles et responsabilités dès le début; (2) garantir la cohésion de PAN avec le programmes environnementaux, économiques, et de développement et du Gouvernement; (3) refléter l'opinion des mineurs**

## ETAPE 2



Voir le guide PAN  
Chapitre 4.2, Annexe 3



### Établir un synopsis national

Pour identifier l'utilisation du mercure et les pratiques dans la communauté de mineurs

#### ÉLÉMENTS DE SYNOPSIS et source d'informations



Voir le guide PAN  
Chapitre 5.2



Consulter outil  
d'inventaire pour ASGM

# ETAPE 3



## Fixer des buts et des cibles pour identifier des objectifs quantitatifs et assortis de délais



Voir le guide PAN  
Chapitre 5.1

## E X E M P L E S

.....○ D'ici à 2018  
toutes les communautés minières  
reçoivent une formation sur les  
méthodes d'extraction utilisant  
moins de mercure ou n'en  
utilisant pas

.....○ D'ici à 2019  
de nouveaux équipements  
sont livrés dans les  
centres pilotes

.....○ D'ici à 2020  
l'amalgamation brute de  
minerai est éliminée

# ETAPE 4



Voir le guide PAN  
Chapitre 4.4



## Formuler d'une stratégie de mise en œuvre

pour identifier les actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs visés

### 1. Identifier les autorités responsables de la mise en œuvre de chaque tâche

*gouvernement national, régional et local*

### 2. Définir La portée et la logistique

*national ou sur une base régionale*

### 3. Sécuriser les ressources

*financières, techniques, humaines, politiques et sociales*

### 4. Identifier des partenaires

*ONG, secteur privé, académie, organisations internationales*

### 5. Identifier les mesures appropriées, y compris:

#### Une stratégie de mise en œuvre

1. Plan de travail
2. Plan d'information
3. Calendrier
4. Budget

Voir le  
guide  
PAN  
Annexe 4



Les mesures pour éliminer les pires pratiques

*Chapitre 5.2*



Les mesures pour faciliter la formalisation

*Chapitre 5.3*



Les stratégies favorisant les méthodes qui n'utilisent pas de mercure

*Chapitre 5.5*



Les stratégies pour gérer le commerce de mercure

*Chapitre 5.6*



Les stratégies pour la santé publique et les population vulnérable

*Chapitre 5.8 et 5.9*



Les stratégies pour diffuser les informations aux communautés de mineurs

*Chapitre 5.10*



# ETAPE 5



Voir le guide PAN  
Chapitre 4.5



## Établir un mécanisme d'évaluation pour mesurer et suivre les progrès réalisés

### OPTIONS (ou combinaison de)

Examen  
interne par  
chaque mi-  
nistère

Examen  
externe par  
un  
évaluateur  
indépen-  
dant

évaluation  
continue  
de chaque  
projet

Mette à jour  
les inventaires  
et comparer  
avec le point  
de référence



**CONSEIL:** établir  
une plate-forme  
par exemple site  
web pour  
partager les  
informations

## E X E M P L E S

### I N D I C A T E U R S



Nombre d'ateliers  
organisés



Nombre et  
efficacité des outils  
de communication



Kilogrammes de  
mercure  
réduits

Le mécanisme  
d'évaluation doit  
faciliter la  
comparaison des  
actions planifiées  
avec les résultats  
prévues par le  
PAN

## ETAPE 6



### Approuver et présenter

---



Conformément à l'article 7, paragraphe 3(b), toute Partie soumet son plan d'action national au Secrétariat au plus tard trois ans après l'entrée en vigueur de la Convention a son égard ou dans un délai de trois ans a compter de la date de la notification adressée au Secrétariat, la date la plus tardive étant retenue.

**APPROVED**

.....○  
Avant la soumission, PAN devrait être approuvé pour les responsables appropriés

# Ressources supplémentaires

[Document d'orientation de PNUÉ sur élaboracion de PAN](#)

[Secrétariat de la Convention de Minamata](#)

[NRDC guide](#)  
pour préparer  
soumission  
pour le  
projet PAN

[Partenariat mondial du PNUÉ sur le mercure](#)

[Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\) possibilités de financement](#)

[Organisation mondiale de la santé - page mercure](#)

**ONU**   
**environnement**

Programme des Nations Unies  
pour l'environnement

**Artisanal and  
Small Scale  
Gold Mining**

**NAP**

**National  
Action  
Plan**

Le document a été développé par Malgorzata Stylo et révisé par Kenneth Davis, Susan Keane et Ludovic Bernaudat.